



N°118 Janvier 2023

## Edito : La FSU-SNUipp toujours majoritaire

A l'issue des élections professionnelles, le SNUipp-FSU, avec la FSU, demeure le syndicat majoritaire des personnels qui exercent dans les écoles et à l'Education Nationale, dans le Haut-Rhin comme partout en France. (voir le résultats des élections p.2)

Aujourd'hui, sans CAPD (ou presque), l'action de délégué-es des personnels, est encore plus nécessaire qu'auparavant afin de contrer les effets délétères de la loi de transformation de la fonction publique et de retrouver transparence et équité dans la gestion collective des personnels.

Suite à ces élections, la FSU-SNUipp, continue d'exiger une toute autre politique éducative, salariale et sociale.

Il s'agit, tout d'abord, de lutter contre la réforme des retraites avec l'intersyndicale au complet. Les énormes mobilisation de janvier ont, montré le refus massif de cette réforme injuste.

Il s'agit aussi :

- de retrouver un niveau de rémunération décent : dégel du point d'indice et son indexation sur l'inflation et augmentation salariale de 300 euros sans aucune contrepartie.

- d'obtenir des moyens pour l'éducation et la fonction publique

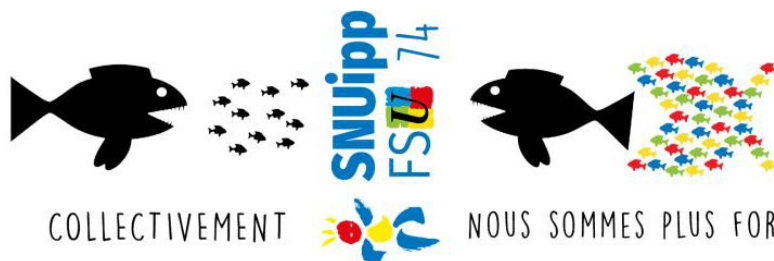
- de s'opposer à la libéralisation et à la régionalisation de l'EN

- de lutter contre les rengaines managériales développées à coup de circulaires court-circuitant les programmes officiels

- de rétablir des instances de dialogue social efficaces et efficientes pour garantir transparence et équité.

- de défendre les personnels et mener des combats pour une société d'égalité et de justice sociale.

Vos élu.es défendrons au mieux vos droits individuels et collectifs. Mais n'oubliez pas : **collectivement nous sommes plus fort!**



**ACHTUNG !**  
(Partie bilingue du journal!)

Si vous souhaitez ne pas figurer sur des listes publiées par le SNUipp-FSU, adressez nous un mail dans ce sens (précisez vos noms et adresses)

## Sommaire

1. Edito
2. Résultats des élections professionnelles
3. Trombinoscope
5. Nos actions en CSA départemental
6. Nos actions en CAPD
7. Réforme des retraites
- 8.



En encart dans ce numéro :

- un bulletin d'adhésion
- un 2 pages FSU spéciale « les femmes et la retraite »



**SNUipp**  
SYNDICAT  
NATIONAL  
UNITAIRE  
des Instituteurs  
Professeurs des écoles  
et PEGC du Haut-Rhin



**FSU**  
Fédération  
Syndicale  
Unitaire

### Couleurs d'École

Prix 1 Euro - Trimestriel  
Directeur de publication :  
Mariane Brosse-Heimburger  
N° CPPAP : 1125 S 07575  
ISSN : 1254-3594  
Dépôt légal 4<sup>ème</sup> tri.2022  
Janvier 2023  
28<sup>ème</sup> année de publication  
Imprimé par  
Imprimerie Centrale  
Mulhouse

# Résultats des élections professionnelles

## Le SNUipp-FSU majoritaire : un désaveu cinglant de la politique éducative ministérielle

Les urnes, bien que virtuelles et numériques, ont parlé. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il s'agit d'un désaveu cinglant, de la part des personnels, de la politique du gouvernement en matière d'éducation.

**Les résultats sont sans appel : la FSU, qui s'oppose clairement à la politique du gouvernement sort en tête, tant au niveau départemental qu'aux niveaux académique et national.**

Ainsi, au niveau académique (CSAA), la FSU est désormais la première organisation syndicale avec 26,45% des voix.

Le SNUipp-FSU demeure très largement majoritaire en CAPD départemental avec 44,37% des voix.

Au niveau national, la FSU, avec un peu plus de 34% des voix, confirme sa position de première fédération de l'éducation nationale et accroît son avance sur la 2e organisation syndicale.

**Pour autant, les résultats ne sont pas satisfaisants car ils s'appuient sur une baisse de la participation dont aucun démocrate ne peut se réjouir.** Dans notre département, le vote des enseignants du 1<sup>er</sup> degré en CAPD, a chuté de près de 3 points passant de 43,76% en 2018 à 40,57% en 2022. Ce taux a plafonné à 10,54% pour les CCP des contractuels, AED et AESH !

**Vos élu.es de la FSU68 ont dénoncé le contexte de remise en cause par le gouvernement - à travers la loi de « transformation de la Fonction publique » - des instances de dialogue social et la marginalisation du rôle des organisations syndicales.** Ce contexte a lourdement pesé dans cette participation trop faible.

**La FSU68 a également dénoncé l'organisation de ce scrutin par le prestataire privé Voxaly, pour un contrat opaque de plusieurs millions d'euros ainsi que tous les manquements ayant empêché nombre de personnels de voter.** Car on peut dire que rien n'aura été fait pour faciliter la participation des personnels. Entre code Captcha à chaque étape, code de connexion à rallonge question sur la couleur de sa première voiture, son équipe de rugby préférée ou le petit nom de sa première poupée, exercer son droit de vote aura ressemblé à un véritable parcours du combattant.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Scrutins	%	Sièges
CAPD du Haut-Rhin	44,37%	<b>5 sièges sur 10</b> (5 SNUipp-FSU, 3 Unsa, 2 SGEN)
CSA D (Comité social d'administration départemental)	Désagrégation des voix du CSAA	<b>4 sièges sur 10</b> (4 FSU, 4 SGEN, 2 UNSA)
CSA A (Comité social d'administration académique)	26,45%	<b>3 sièges sur 10</b> (3 FSU, 3 SGEN, 3 UNSA, 1 SNALC)
CSA M (Comité social d'administration Ministériel)	34,05%	<b>6 sièges sur 15</b> (6 FSU, 3 UNSA, 2 FO, 1 CGT, 1 SUD, 1 SGEN, 1 SNALC)
CCSA des directeurs et directrices de SEGPA		<b>1 siège sur 2</b>
CCP AESH - AED		<b>2 sièges sur 5</b>
CCP non titulaires, enseignants et PSY		<b>1 siège sur 3</b>

La FSU et le SNUipp tiennent à remercier l'ensemble des électeurs et des électrices mais aussi toutes les militant-es et sympathisant-es qui se sont engagé-es dans cette campagne importante pour la démocratie sociale.

Ces résultats nous engagent pour les quatre années à venir pour mener les combats pour la défense des droits des personnels, pour les retraites, les salaires, les conditions de travail. **Nous ne lâcherons rien !**

### L'analyse du SNUipp-FSU68

En généralisant le vote électronique, le gouvernement a fait un choix aveuglément idéologique, loin d'un objectif démocratique de forte participation. En s'entêtant à diminuer le rôle des instances de dialogue social, il porte la responsabilité d'une faible participation et d'un dialogue social peu fluide dont on sait qu'il peut être source de mécontentements potentiellement violents.

**EN CSA départemental, les élu.es de la FSU ont demandé au DASEN d'œuvrer, à son niveau, pour le dialogue social:**

- en assurant un envoi systématique des documents préparatoires suffisamment en amont pour que les délégué.es du personnel puissent les étudier
- en organisant des groupes de travail sur des sujets connexes
- en acceptant que les élu.es suppléant.es puissent prendre part au débat du comité

# Résultats des élections professionnelles


## Le trombinoscope de vos élu.es du SNUipp-FSU68

						
Ghislaine UMHAUER	Valérie POYET	Mariane BROSSE- HEIMBURGER	Jean- Marie KOELBLEN	Jonas HEYBERGER	Julie ANTZ	Jean-Pierre BOSCH



**ENGAGÉ-ES POUR  
LE SERVICE PUBLIC**

**Nos permanences : de 8h30 à 17h00**  
dans nos locaux de **MULHOUSE** (19, bld Wallach)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
Valérie POYET Ghislaine UMHAUER	Mariane BROSSE Valérie POYET	Permanence téléphonique de 8h30 à 12h00	Mariane BROSSE Valérie POYET Ghislaine UMHAUER Julie ANTZ Jean-Marie KOELBLEN Jonas HEYBERGER	Jean-Marié KOELBLEN Pierrot BOSCH Jonas HEYBERGER Julie ANTZ

**CONTACTEZ VOS ELU.ES !**  
FSU-SNUipp68

**03 89 54 92 58**  
[snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



COLLECTIVEMENT

La FSU-SNUipp68, c'est avant tout un collectif de militant.es proches, disponibles et engagé.es pour les personnels et pour l'École qui :

- vous informe et vous conseille : articles, journaux, réunions, mails
- vous écoute et vous réunit : stages, réunions d'informations syndicales, manifestations, actions...

- vous représente et vous défend lors des instances et audiences : recours divers
- vous défend et vous accompagne lors d'une convocation par la hiérarchie
- défend des valeurs : défense des services publics, défense des droits des personnels (temps partiel, disponibilité, formation, salaire...), transparence (des opérations de mobilité et de carrière...), laïcité, équité, solidarité, réussite de tous les élèves
- lutte pour transformer l'école et améliorer les conditions de travail : effectifs, formation, salaire, inclusion, direction, temps de travail...



NOUS SOMMES PLUS FORTS

# Réforme des retraites : attention fake news

**P**endant sa campagne 2017, Emmanuel Macron disait « *le problème des retraites n'est plus un problème de financement* », ce sont donc les arguments de l'équité et de la transparence qui avaient été mis en avant pour justifier la réforme de la retraite à points.

En 2023, il n'est plus question d'équité pour justifier le projet de recul de l'âge légal de la retraite.

**Quelques fake news gouvernementales.**

**Le système de retraite par répartition est financièrement en danger**

**FAUX !**

Selon le Conseil d'Orientation des retraites (COR), après deux années d'excédents, 900 millions d'euros en 2021 et 3,2 milliards d'euros attendus en 2022, la branche retraite devrait accuser un déficit minime d'ici 2032 (0,5 à 0,8 point de PIB).

De plus, **fin 2020, les réserves nettes totales du système de retraite s'élevaient à 8,3 % du PIB (191 milliards d'euros). Donc, pas d'urgence financière !**

D'autant plus que la part des dépenses de retraites dans le PIB, indicateur qui permet d'évaluer la soutenabilité financière du système de retraite, sera stable ou en diminution jusqu'en 2070 malgré le vieillissement démographique. Cela s'explique par le décrochage du niveau de vie des retraité·e·s par rapport aux actifs, résultant des réformes passées : c'est ce qui constitue le problème majeur.

L'argument des dépenses trop élevées ne tient donc pas. D'ailleurs, il est écrit dans le rapport du COR : « *Les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite* ».

- l'épouvantail du péril financier du système de retraite a été brandi.

- la réforme a été justifiée par les économies dégagées pour financer d'autres projets (éducation, santé, transition énergétique) ou pour améliorer les retraites, notamment les petites pensions.

- l'argument « nous n'avons plus les moyens pour financer le déficit des retraites » a été ressassé en boucle.

**Le refus du gouvernement d'augmenter les cotisations ou les impôts montre bien que l'objectif de la réforme n'est pas d'équilibrer le système de retraite mais de baisser les pensions et donc les dépenses publiques.**

**la France n'a plus les moyens de financer le déficit du système de retraite.**

**FAUX !**

Exception faite des deux années de crise de 2009 et 2020, la richesse annuelle produite par l'économie française continue d'augmenter quoiqu'à un rythme plus faible que par le passé. **Il est donc tout à fait possible de répartir les richesses et de financer un système de retraite par répartition meilleur que le système actuel.**

Les déficits enregistrés par le système de retraite résultent en premier lieu des multiples exonérations de cotisations sociales non compensées, mais aussi d'une politique de blocage des taux de cotisation employeurs et salariés depuis 2017 alors que la population de retraité·e·s a continué d'augmenter.

L'économiste Michaël Zemmour situe l'équilibre du système en 2027 au niveau de +11 € de cotisation vieillesse par mois pour une personne au SMIC et +22 € pour une personne au salaire moyen en cas de hausse répercutée uniquement sur les salarié·e·s. Mais ces sommes seront réduites de plus de moitié, dès lors que les employeurs en assumeront leur part.

D'autres solutions existent pour accroître le volume des cotisations : hausse des salaires, réduction des inégalités salariales femmes/hommes, accroissement du taux d'emploi des femmes, baisse du chômage, suppression des exonérations de cotisations n'ayant aucunement stimulé l'emploi)

Depuis les années 1980, les réformes fiscales ont systématiquement réduit les recettes de l'État.

Ces dernières sont passées de 22,6 % à 16,6 % du PIB entre 1981 et 2019, notamment à cause des cadeaux fiscaux aux ménages les plus riches et aux grandes entreprises. Si l'on y ajoute l'argent de l'évasion fiscale, il y aurait de quoi financer de grands projets et abonder un Fonds de réserve retraite stabilisateur des chocs.

**Dire que la France n'a pas les moyens de financer son système de retraite actuel est un bobard !**



19 boulevard Wallach

Tel. : 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

Site internet : <http://68.snuipp.fr/> Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>